



# RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE RELATIVE A L'AMENAGEMENT DE LA SCOLARITE DES ELEVES ET ETUDIANTS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**

Aix, le 10/10/2023

**Mercredi 11 octobre 2023**

Ce mercredi 11 octobre 2023, dans les locaux du rectorat d'Aix-Marseille, la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, représentée par Monsieur le Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités, Madame la Rectrice de l'académie de Nice, Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, et le CREPS Provence-Alpes-Côte D'Azur, représenté par Monsieur le Directeur Général du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur, signent la convention-cadre rassemblant tous les dispositifs relatifs aux conditions d'accueil, de soutien et d'accompagnement de la scolarisation des sportifs et sportives de haut niveau (SHN)

Cette convention a pour objectif d'accompagner au plus près les sportifs à fort potentiel dans la conduite de leur double projet : études et pratique sportive d'excellence. Elle revêt un enjeu politique important dans la perspective de la tenue des Jeux Olympiques et des Jeux paralympiques en 2024.

Cette convention concrétise la volonté des autorités académiques et du CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur de s'engager ensemble dans un partenariat renforcé au bénéfice des jeunes sportives et sportifs.

Elle détermine le cadre des conditions d'accueil, de soutien et d'accompagnement de la scolarisation des sportifs et sportives de haut niveau.

Sont ainsi notamment prévues :

- Les possibilités d'aménagements de scolarité et d'évaluation,
- Les modalités d'accompagnement dans la construction de leurs parcours scolaire et d'orientation,

- Les modalités visant à assurer la continuité du parcours de formation dans les établissements supérieurs.

L'application de la convention sera suivie et évaluée par un comité de pilotage régional qui effectuera par ailleurs, un bilan de l'année écoulée et élaborera le plan d'actions pour l'année à venir avec l'appui de la Direction régionale académique Jeunesse Engagement et Sport (DRAJES).

Cet engagement commun au service de la réussite de nos jeunes élèves et étudiants sportifs de haut niveau s'inscrit dans la durée et a vocation à se décliner au plus près de la réalité du terrain.

### **Contacts presse**

Marie Gaidoukoff-Ravel  
Responsable du pôle communication et relations presse  
Cabinet des Recteurs - académie d'Aix-Marseille  
Tél : 06 89 10 02 55  
[marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr](mailto:marie.gaidoukoff@region-academique-paca.fr)

Lilia Parisot  
Cheffe de cabinet de la Rectrice de l'académie de Nice  
Directrice de la communication  
Tél : 06 11 47 19 44  
[lilia.parisot@ac-nice.fr](mailto:lilia.parisot@ac-nice.fr)